

Image not found or type unknown



Vie maritale, loyer et sucesion

Par **MICHEL**, le **24/08/2009** à **16:00**

Bonjour,rnrnDivorcée, j'ai racheté une maison. Je vis avec un homme, je ne suis pas pacsée ni remariée.rnla moitié de la maison est actuellement remboursée et je paie la totalité des factures.rnComment dois-je procéder pour que mon compagnon participe aux frais sans pour autant avoir des droits sur la maison; cEn effet, j'entends sauvegarder le patrimoine pour mes enfants; Existe t'il uns forme de loyer puisqu'il bénéficie de toutes les prsetations locatives.rnpar avance je vous remercie